



N° 25 - novembre 2012

DELEGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE DES YVELINES

JOURNAL DE LA

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE
CICODE 78

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE – DMD78 BP 70269
78002 VERSAILLES CEDEX

TEL. 01 30 97 53 87

FAX 01 30 97 52 79

ÉDITORIAL

par

Le colonel Bernard POUPON
délégué militaire départemental
des Yvelines



A l'occasion de cet éditorial, j'aimerais souhaiter officiellement la bienvenue au lieutenant-colonel HAXAIRE qui succède au lieutenant-colonel POUILHE en tant que DMD adjoint, et rendre hommage à ce dernier qui quitte ses fonctions, mais surtout le service actif, au terme d'une carrière exemplaire longue de 37 ans.

Engagé le 16 juin 1975 au 30ème Groupement de chasseurs de LUNEVILLE en tant qu'aspirant, il s'est tout notamment illustré dans divers postes opérationnels, au sein de son arme d'origine : l'infanterie. Ses hautes valeurs de soldat et ses aptitudes de chef en ont été la marque ce qui l'a tout naturellement conduit à couronner ce volet de sa carrière de 2000 à 2002 en occupant le poste de commandant en second du 1^{er} régiment de Tirailleurs d'EPINAL.

De même, il s'est mis en avant par ses hautes compétences professionnelles et ses grandes qualités d'officier lors de diverses affectations en état-major, notamment en Tunisie en tant qu'officier de liaison, mais aussi à l'état-major de ST GERMAIN et enfin à la DMD 78.

C'est un grand soldat qui nous quitte.

Je lui souhaite bon vent pour l'avenir et un repos bien mérité près de son épouse et de sa famille.

SOMMAIRE

- ☐ Éditorial du colonel Bernard POUPON.
- ☐ Le nouveau DMD adjoint.
- ☐ Réflexions sur la Valeur Militaire.
- ☐ Le Commandement des Opérations Spéciales.
- ☐ Le Ministre de la Défense.
- ☐ 60^e anniversaire du Bagad de Lann Bihoué.
- ☐ Le Gouverneur Militaire de Paris.
- ☐ Réunion de CD de St Germain en Laye.
- ☐ La fermeture des Bases Aériennes face à l'Histoire.
- ☐ Le Livre Blanc de la Défense.

NOUVEAU DMD ADJOINT



Le 1^{er} octobre 2012 le lieutenant-colonel Georges HAXAIRE a pris les fonctions de Délégué Militaire Départemental adjoint des Yvelines.

Né le 18 février 1955 dans les Vosges, il commence sa carrière militaire après son temps de service national au 34^e régiment d'artillerie de Constance (RFA). Après l'Ecole Militaire de Strasbourg, l'Ecole Militaire du Corps Technique et Administratif de Coëtquidan puis l'Ecole Supérieure et d'Application du matériel de Bourges, il entame son cursus d'Officier dans le Matériel. Après diverses affectations en France et en Afrique (Gabon et Togo) il rejoint le plateau de Satory en 2010 où il participe activement à la réorganisation de la Direction Centrale du Matériel.

Il est chevalier de l'ordre national du mérite, officier de l'ordre du Mono (Togo) et chevalier de l'ordre national du mérite gabonais.

RÉFLEXIONS SUR LA VALEUR MILITAIRE

La vocation militaire s'appuie sur la richesse complexe du métier des armes dans la société française d'aujourd'hui. Il ne faut pas l'assimiler à un simple engagement dans la fonction publique même si les militaires n'ont pas tous l'exclusivité du danger. Le métier des armes est par nature fondé sur l'acceptation, si la mission l'exige, de la mort ou de la blessure pour soi-même et sur la dérogation terrible de pouvoir les infliger à un adversaire au nom de la France. Ce modèle cohérent de valeurs peut se résumer en quatre mots que sont abnégation – courage - solidarité – discipline :

- concernant l'abnégation, il s'agit de l'esprit de sacrifice, inexistant dans les autres professions,
- la disponibilité implique, pour le soldat de servir en toutes circonstances et en tous lieux, parfois sur très court préavis, parfois sur des théâtres éloignés et pour de très longues périodes avec l'incertitude des dangers qu'il devra affronter,
- la solidarité conditionne la survie du groupe s'épanouissant en

fraternité,

- la discipline devient admirable lorsqu'elle repose sur l'adhésion de tous à la mission.

A toutes ces valeurs, il faut y adjoindre l'honneur et le patriotisme. L'honneur reste la colonne vertébrale de nos armées. N'éliminant pas les cas de conscience, il éclaire les choix et restreint les pulsions. Concernant la patrie, elle reste le ciment de nos engagements opérationnels. Le patriotisme se forge en actions dans le regard des autres nations ou des populations.

Les armées cultivent des valeurs pérennes transmises au fil de notre histoire.

Jamais l'image des armées dans la nation n'a été aussi forte depuis la fin de la guerre d'Algérie. La jeunesse de notre pays plébiscite l'institution militaire car sous son uniforme, les différences de religion, d'idéologie, d'appartenance communautaire et d'origine sociale s'estompent.

LE COMMANDEMENT DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

En 1992, après l'expérience de la guerre du golfe, la France fait passer les forces spéciales de chaque armée sous la tutelle opérationnelle d'une nouvelle entité : le Commandement des Opérations Spéciales (COS).

Le COS conduit l'emploi des forces spéciales des trois armées et développe leur complémentarité dans le cadre des missions marquées du sceau de la discrétion et dont l'arme préférentielle est silencieuse.

Son état-major est composé de plus de 200 personnes dont 60% de réservistes.

Il planifie, coordonne et conduit les actions des unités spéciales dont les effectifs atteignent un total de 3000 hommes sous les ordres de son commandant, le général de division Christophe GOMART.

Le COS intervient dans les périodes de crise sur tous les théâtres d'opérations du globe et en particulier dans la lutte contre le terrorisme par l'intervention de ses différentes unités issues des trois armées :

- le 13^e régiment de dragons parachutistes et le 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales pour l'armée de Terre,
- l'escadron de transport Poitou pour l'armée de l'Air,
- le commando Kieffer pour la Marine.

Depuis 2003, ses unités sont déployées en Afghanistan dans une mission baptisée ARES qui présente les avantages d'une opération spéciale : une action autonome, rapide et discrète, menée par des spécialistes, derrière les lignes adverses.

Cette mission, armée par des détachements des trois composantes pour un total de plus de 150 personnes, donne un crédit certain au COS qui renforce sa réputation auprès des alliés. Elle relève du modelage de l'environnement l'un des trois grands domaines d'intervention du COS avec l'action directe et le renseignement.

*Les forces spéciales en action**Tireurs d'élite à bord d'une gazelle*

La réussite de l'ensemble de ces unités tient à la pertinence de son organisation, à sa souplesse d'emploi, à sa faible empreinte au sol, à sa discrétion. Il s'agit d'un véritable outil d'action ou d'initiative dans la main du Chef d'Etat-Major des Armées (CEMA).

LE MINISTRE DE LA DEFENSE

A la suite de l'élection présidentielle, le Ministre de la Défense du nouveau gouvernement constitué le 10 mai 2012, est monsieur Jean-Yves LE DRIAN.

Jean-Yves LE DRIAN, né à Lorient le 30 juin 1947 est issu d'une famille ouvrière. Après ses études secondaires, il s'inscrit à la faculté d'histoire de Rennes en 1966 dont il sort agrégé en 1971.

Il commence sa carrière politique par un mandat de député du Morbihan en 1978. En 1981 il est élu maire de Lorient, poste qu'il occupera jusqu'en 1998.

Pendant les années 1990 à 2000 il occupe les fonctions de président du district du Pays de Lorient, ce qui ne l'empêche pas d'être nommé en 1991 pendant une période d'un an, secrétaire d'état à la mer auprès du ministre de l'équipement, du logement et de l'espace.

Durant les années 2000 à 2004 il préside la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient puis le Conseil régional de Bretagne et ce, jusqu'en 2012.

Chargé des questions de Défense auprès de François Hollande en 2011, à ce titre, il dirige un groupe d'experts réunissant des hauts fonctionnaires, des cadres de l'industrie de l'armement, il prend des contacts avec des administrations étrangères et se rend à Washington en mars 2012.

60^e anniversaire du Bagad de Lann Bihoué

Samedi 15 septembre 2012, les musiciens composant le Bagad de Lann-Bihoué ont animé les rues de Lorient et ont donné un concert dans les Jardins de l'Hôtel Gabriel pour le plus grand plaisir des touristes et des lorientais.

Durant toute l'année 2012, année de son 60^{ème} anniversaire, le bagad a participé à de nombreuses représentations, émissions télévisées ou festivals. Deux titres inédits extraits de leur nouvel album intitulé "Degemer Mat et Bienvenue", ont été enregistrés en duo avec Alain Souchon.

Mais, au fait, quelle est l'origine de cette formation ?

Le Bagad, mot breton, signifie « groupe de sonneurs ». La première formation musicale de l'espèce est créée en 1943 et c'est en 1947 qu'apparaît un bagad au sein d'une unité militaire, le 71^e Régiment d'infanterie de Dinan. Puis en 1952 est créé un bagad au sein de la Marine sur la base aéronautique navale de Lann Bihoué. En septembre 1956, le secrétaire d'état aux forces armées approuve la création de cette formation musicale militaire. Menacé de dissolution en 1969, le groupe continue son activité et au fil des ans, s'étoffe en consistance et gagne en reconnaissance. Les années 2000 confirment l'excellente réputation des ces musiciens qui sont des engagés. Il est fait appel à eux à l'occasion de nombre de manifestations de prestige en France comme à l'étranger. On retrouve le bagad en 2009 pour le 14 juillet à Paris et à Brasilia le jour de la fête nationale Brésilienne. Deux ans plus tard il se produit au château de Windsor devant la reine d'Angleterre Elisabeth II.

Fort de ses 35 sonneurs, le bagad poursuivra sa mission à double vocation: représenter la Marine nationale par l'uniforme et témoigner de la richesse du patrimoine culturel celtique.



RÉUNION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE

Le mercredi 3 octobre 2012, les Correspondants Défense des arrondissements de Versailles et Saint-Germain-en-Laye étaient invités à une réunion d'information organisée par la Délégation Militaire Départementale, dans les locaux de la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye.

Les élus présents ont été accueillis par le lieutenant-colonel POUILHE qui présente, à cette occasion son successeur, le lieutenant-colonel HAXAIRE, dans les fonctions de Délégué Militaire Départemental adjoint. Madame Nancy RENAUD, Secrétaire Générale, lit quelques mots écrits par Monsieur Philippe COURT, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, excusé.



Ensuite, le capitaine de Frégate Frédéric BALARESQUE a montré, au cours de son exposé, la nécessité pour la France de disposer d'une Marine Nationale au XXI^e siècle.

La séance s'est terminée sur une présentation de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre par le Directeur de l'office pour les Yvelines, Monsieur VINCENT.

L'intérêt des exposés s'est trouvé démontré par le nombre de questions qu'ils ont suscitées.

Seul regret, un auditoire plus nombreux aurait été souhaitable et il est important de souligner la nécessité pour les correspondants défense d'assister à ces réunions, partie intégrante de leur mission.

Prochaine réunion le 12/12/12 à 18h au profit des CD de l'arrondissement de Mantes la Jolie à la sous préfecture de Mantes.

Sujet principal : l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (ALAT).

adjoint opérations en République de Côte d'Ivoire, commandant de l'Ecole d'Application de l'Infanterie à Montpellier, puis commandant des forces terrestres à Lille.

Commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite, titulaire de la Croix de la valeur militaire, il est marié et père de trois enfants.

LE GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS



Le 1^{er} août 2012, le général de corps d'armée Hervé CHARPENTIER remplace le général Bruno DARY dans les fonctions de Gouverneur Militaire de Paris (GMP), officier général de la zone de soutien de Paris et de la zone de défense et de sécurité de Paris.

Né à Meknès au Maroc le 19 septembre 1955, le général CHARPENTIER, à

l'issue de ses études secondaires, embrasse la carrière militaire en intégrant l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en septembre 1975. A sa sortie, il choisit de servir dans les troupes de marine avec l'option Infanterie.

Pour son début de carrière en tant qu'officier subalterne, il participe à un grand nombre d'opérations extérieures principalement en Afrique. Peu de temps après sa nomination de chef de bataillon, il est admis à l'Ecole supérieure de guerre.

Il reçoit ensuite diverses affectations, alternant des postes en état-major de l'armée de terre et des postes opérationnels en Afrique, où il effectue son temps de commandement au 6^{ème} bataillon d'infanterie de marine de Libreville au Gabon. En 2001 il est admis comme auditeur du Centre des hautes études militaires et de l'Institut de Hautes Etudes de la Défense Nationale.

Nommé officier général il occupe successivement les fonctions de commandant de la 9^e brigade légère de marine,

FERMETURE DE BASES AÉRIENNES FACE A L'HISTOIRE

L'armée de l'Air clôt définitivement ses bases dont l'existence résultait de l'histoire des luttes Franco-allemandes et de la Guerre Froide. Durant des décennies l'armée de l'air comme l'ensemble des armées françaises est déployée face à l'est.

Parmi les bases qui ferment en 2012 figurent trois bases qui doivent beaucoup à l'action des allemands en France pendant les périodes d'occupation. Le destin des sites de Metz et Cambrai est lié à l'histoire des conflits mondiaux. Le camp de Frescaty, au sud-ouest de Metz, voit s'ériger en 1909, dans une Lorraine occupée depuis la défaite de 1870, un immense hangar qui reçoit son premier dirigeable Zeppelin. Centre névralgique de l'aéronautique allemande, devenu une base d'entraînement des pilotes, l'aérodrome voit passer nombre d'as allemands. Les installations sont récupérées par la France à la fin de la première guerre mondiale, dès lors, le terrain ne cesse de s'étendre pour devenir, le 31 mai 1934, la BA 111, siège de la 1^o région aérienne et de régiments de bombardement. Après la défaite de 1940, les installations repassent aux mains de l'Axe. A partir de novembre 1944 les américains s'en emparent et l'Armée de l'Air de notre pays ne reprend finalement possession des bâtiments que le 24 mai 1945. Elle entreprend d'importants travaux avec la construction d'une piste aux normes OTAN. Désormais de nombreux escadrons de chasse de succèdent tandis que la base adopte la dénomination de Base Opérationnelle 128 "Lieutenant-colonel Dagnaux" le 31 décembre 1955. Dix ans plus tard, l'état-major de la Force Aérienne Tactique (FATAC) y est transféré.

Quant à la base de Cambrai, les Allemands aménagent une véritable base pendant la seconde guerre mondiale. Ces derniers construisent trois pistes en béton sur le terrain d'Épinoy afin d'accueillir des bombardiers Dornier 17, puis plus tard des Focke-Wulf FW190. En septembre 1944 la Royal Air Force y fait stationner pendant un certain temps des Mosquito. En 1952, une nouvelle base aux normes OTAN est mise en chantier. Elle devient le berceau de la 12^o escadre de chasse qui sera engagée en Algérie puis dans de multiples opérations extérieures mais qui sera dissoute le 30 juin 1987. La création d'escadrons de défense Sol-air change alors la nature des missions de cette base dont la cérémonie de clôture s'est déroulée le 28 juin 2012.

La base de Brétigny sur Orge est issue d'un ancien camp d'aviation de 1938 ; pourtant ce sont les Allemands, pendant l'occupation qui vont créer les premières installations

aéronautiques et ce n'est qu'après la fin du conflit que le Centre d'Essais en Vol (CEV) s'y implante. Une piste de 3000 mètres, alors la plus grande d'Europe, est achevée en 1949. En 1966, s'installe pour seulement trois ans, le Centre Spatial de Brétigny. L'Armée de l'Air ne vient s'installer sur le site que dix ans plus tard. Elle y implante de nombreux services et le terrain devient alors la BA 217 "Colonel Félix Brunet". En 2004, le départ du CEV commence à marquer le déclin de la base.

LE LIVRE BLANC DE LA DÉFENSE 2012

Le 26 juillet 2012, le décret n° 2012-913 portait création d'une commission chargée d'élaborer le livre blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale et nommait M. Jean-Marie Guéhenno, conseiller maître à la Cour des comptes, à la présidence de cette commission. Ce nouveau livre blanc est le quatrième de la cinquième république après ceux de 1972, 1994 et 2008. La lettre de mission de M. Guéhenno, signée du président de la République, précise les points-clés de l'étude à mener et demande la remise du document pour la fin de l'année 2012.

Rappelons que le livre blanc est le document qui définit pour une période donnée les objectifs de la politique en matière de défense et de sécurité nationale. La version 2012 est un préalable indispensable au vote de la loi de programmation militaire 2013 et devrait paraître début 2013. Nous y reviendrons en détail dans notre prochain numéro d'Instant Défense 78.

Rappel de quelques adressesLES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

Ministère de la Défense SGA/DMPA 14 rue St Dominique
00450 ARMÉES
Fax : 01 44 42 11 77

Etablissement du Service National (ESN Versailles):

9 rue Edouard Lefebvre
78000 Versailles
Tél. 01 30 97 54 64 et 01 30 97 55 18

Centre d'Information des Forces Armées (CIRFA)

CIRFA de VERSAILLES (bureaux terre et marine) :
7 rue des Chantiers 78000 Versailles
Tél. : 01 39 25 92 00 ou 01 39 25 92 14
Fax : 01 39 25 92 10

CIRFA Air : 41 rue des Etats Généraux
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :

121, Bld Diderot 75012 PARIS
Tél. : 01 53 17 32 10 fax 01 53 17 32 29

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Caserne d'Artois Bat 003
9ter, rue Edouard Lefebvre 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 50 15 02 fax 01 39 02 28 22
Mél : Sd78@onacv.fr

LES REVUES UTILES disponibles par abonnement :
ARMÉES D'AUJOURD'HUI

AIR ACTUALITÉS

COLS BLEUS, Le magazine de la Marine et de la Mer
ECPAD Service abonnements, 2 à 8 route du Fort
94205 ISSY SUR SEINE CEDEX Tél. 01 49 60 52 44
MARINE, Revue d'information maritime et de défense
ACORAM

Votre contact : correspondant.defense@dicod.defense.gouv.fr.

CORRESPONDANTS DÉFENSE ! ADRESSEZ-NOUS VOS ARTICLES ! ILS SERONT PUBLIÉS !